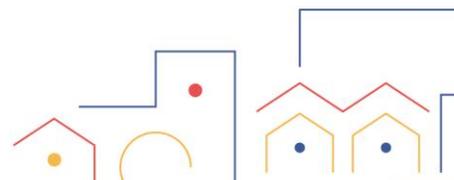


Dictionnaire des indicateurs



Les portraits de territoire du parc social normand



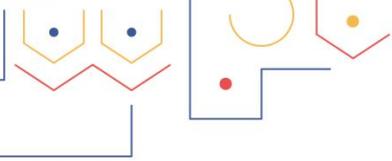


Table des matières

1. Source : EPICOM (EPCI et Communes)	3
2. Source : FINESS (Répertoire de référence pour les établissements à caractère sanitaire, social ou médico-social)	3
3. Source : INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)	3
4. Source : LEGIFRANCE	6
5. Source : OPS (Occupation du Parc Social).....	6
6. Source : RPLS (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux).....	7
7. Source : SISAL – SIAP (Système d'information pour le suivi des aides au logement – Système d'Information des Aides à la Pierre).....	9
8. Source : SITADEL (Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux)	9
9. Source : SNE (Système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social)	9



1. Source : EPICOM (EPCI et Communes)

Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Communes		1 ^{er} janvier 2022		p.6
QPV	Nombre de communes présentant un quartier prioritaire de la politique de la ville dont le périmètre a été déterminé en 2015	1 ^{er} janvier 2022	Le périmètre d'un QPV peut s'étendre sur plusieurs communes. Les nouveaux périmètres QPV 2024 seront intégrés dans les portraits de territoire dès qu'ils seront présent dans les bases données (tel que SNE, RPLS, OPS, ...)	p.8

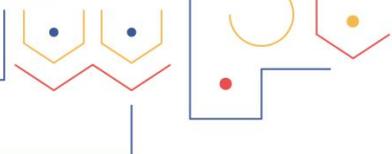
2. Source : FINESS (Répertoire de référence pour les établissements à caractère sanitaire, social ou médico-social)

Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Logements - foyers	Résidences sociales (RS) Résidences sociales - Foyers Jeunes Travailleurs (RS - FJT) Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) Foyers de Travailleurs Migrants (FTM) Maisons relais - Pensions de familles	31 décembre 2022	Ce Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) constitue la référence en matière d'inventaire des structures et équipements des domaines sanitaire, médico-social, social et de formation aux professions de ces secteurs. Les résidences autonomies ne sont pas incluses. Source : www.data.gouv.fr/fr/datasets/finess-extraction-du-fichier-des-etablissements/#/resources	p.20

3. Source : INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)

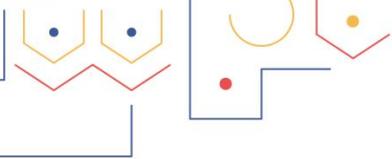
Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Habitants		Recensement 2020 / 2014 / 2009	Le nombre d'habitants est évalué sur la méthode du recensement qui est basé sur un cycle de 5 ans (sauf pour 2020 qui est basé sur 6 ans).	p.6 p.9
Résidences principales (RP)		Recensement 2020	Le nombre de résidences principales est évalué sur la méthode du recensement qui est basé sur un cycle de 5 ans (sauf pour 2020 qui est basé sur 6 ans).	p.6 p.11
Ménages	Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.	Recensement 2020 / 2014 / 2009	Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, etc.) sont considérées comme vivant hors ménage.	p.6 p.9
Evolution habitants	$\frac{\text{Nb d'habitants au recensement N} - \text{Nb d'habitants au recensement N-1}}{\text{Nb d'années entre N et N-1}}$	Recensement 2020 / 2014	Variation annuelle du nombre d'habitant entre le recensement N et le précédent N-1	p.9





Croissance démographique	$\frac{\left(\frac{\text{Nb d'habitants au recensement N} - \text{Nb d'habitants au recensement N-1}}{\text{Nb d'habitants au recensement N-1}} \right)}{\text{Nb d'années entre N et N-1}}$	Recensement 2020 / 2014	Taux de variation annuelle du nombre d'habitant entre le recensement N et le précédent N-1	p.9
Desserrement des ménages	$\frac{\left(\frac{\text{Nb de ménages au recensement N} - \text{Nb de ménages au recensement N-1}}{\text{Nb de ménages au recensement N-1}} \right)}{\text{Nb d'années entre N et N-1}}$	Recensement 2020 / 2014	Taux de variation annuelle du nombre de ménages entre le recensement N et le précédent N-1	p.9
Evolution ménages	$\frac{\left(\frac{\text{Nb de ménages au recensement N} - \text{Nb de ménages au recensement N-1}}{\text{Nb d'années entre N et N-1}} \right)}{\text{Nb d'années entre N et N-1}}$	Recensement 2020 / 2014	Variation annuelle du nombre d'habitant entre le recensement N et le précédent N-1	p.9
Typologie des familles	Part de ménages selon le recensement N	Recensement 2020	Catégorie de ménages : <ul style="list-style-type: none"> • sans enfant • avec 1 enfant • avec 2 enfants • 3 enfants et plus 	p.9
Taille des ménages	Evolution de la taille des ménages	Recensements	Selon les recensements : 2018 / 2013 / 2008 / 1999 / 1990 / 1982 / 1975 / 1968	p.9
Pyramide des âges	Nombre d'habitants par catégorie d'âge selon le recensement.	Recensement 2020 / 2014 / 2009		p.9
Catégorie socio-professionnelle	CS 1 : Agriculteurs exploitants CS 2 : Artisans, commerçants et chefs d'entreprise CS 3 : Cadres et professions intellectuelles supérieures CS 4 : Professions intermédiaires CS 5 : Employés CS 6 : Ouvriers	Filosofi 2020		p.10
Indice de concentration de l'emploi	$\frac{\text{Nb d'emplois proposés}}{\text{Nb de la population active (15 à 64 ans)}}$	Filosofi 2020	Il est égal au nombre d'emplois pour 100 actifs et résidant dans la zone considérée.	p.10
Revenu médian de l'ensemble des ménages	Moyenne du revenu médian des ménages sur l'ensemble des communes du territoires	Filosofi 2020	La diffusion concerne les communes de plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes	p.10
Revenu médian des locataires du parc social	Moyenne du revenu médian des ménages locataires sur le parc social sur l'ensemble des communes du territoires	Filosofi 2020	La diffusion concerne les communes de plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes	p.10
Revenu médian des locataires du parc privé	Moyenne du revenu médian des ménages locataires sur le parc privé sur l'ensemble des communes du territoires	Filosofi 2020	La diffusion concerne les communes de plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes	p.10
Revenu médian des propriétaires	Moyenne du revenu médian des ménages propriétaire sur l'ensemble des communes du territoires	Filosofi 2020	La diffusion concerne les communes de plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes	p.10





Taux d'emploi	$\frac{\text{Nb d'actifs (15 à 64 ans)}}{\text{Nb de la population active (15 à 64 ans)}}$	Filosofi 2020	La population active correspond à l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans qui a un emploi ou qui est privé mais en recherche un.	p.10
Taux de chômage	$\frac{\text{Nb de chômeurs (15 à 64 ans)}}{\text{Nb de la population active (15 à 64 ans)}}$	Filosofi 2020	La population active correspond à l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans qui a un emploi ou qui est privé mais en recherche un.	p.10
Date d'emménagement	Part de ménages selon la date d'emménagement : moins de 2 ans, 2 à 4 ans, 5 à 9 ans et plus de 10 ans	Recensement 2020		p.11
Evolution annuelle de logements	$\left(\frac{\text{Nb de logements au recensement N} - \text{Nb de logements au recensement N-1}}{\text{Nb d'années entre N et N-1}} \right)$	Recensement 2020	Variation du nombre de logement entre deux recensements (en valeurs relatives et absolues)	p.11
Logements	Nombre de logements sur tout le territoire (tout secteur confondu)	Recensement 2020		p.11
Pièces par résidence principale	$\frac{\text{Nb de pièces dans les RP}}{\text{Nb de résidences principales}}$	Recensement 2020	Nombre moyen de pièces principales parmi les résidences principales	p.11
Résidences principales après 1970	$\frac{\text{Nb de RP construites après 1970}}{\text{Nb de résidences principales}}$	Recensement 2020		p.11
Résidences principales en collectif	$\frac{\text{Nb d'appartements}}{\text{Nb de résidences principales}}$	Recensement 2020		p.11
Statut des ménages	Répartition des ménages selon le statut propriétaires, locataire HLM, locataire sur le parc privé et logés gratuitement.	Recensement 2020		p.11
Vacance commerciale	$\frac{\text{Nb de logements vacants}}{\text{Nb de logements}}$	Recensement 2020	Rapport entre le nombre de logements vacants, proposés à la commercialisation et le nombre de logements présents sur le territoire (en %)	p.11



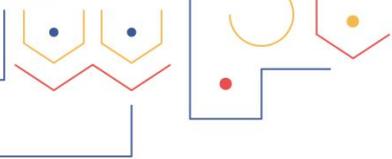
4. Source : LEGIFRANCE

Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Projet ANRU d'intérêt national		2022		p.8
Projet ANRU d'intérêt régional		2022	Source : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038034099	p.8
Zonage ABC	Le zonage ABC est notamment utilisé pour l'éligibilité et pour les barèmes applicables aux aides relatives à l'investissement locatif, à l'accession à la propriété (prêt social location-accession, prêt à taux zéro, TVA à taux réduit en zone ANRU et quartier prioritaire de la ville, bail réel solidaire), ainsi qu'au logement locatif intermédiaire et pour la fixation des plafonds de loyers des logements sociaux financés en PLS	2022	Zonage A, B, C (Version à jour de la révision du zonage issue de l'arrêté du 02 octobre 2023) Source : www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029337646/2022-03-09/	p.8

5. Source : OPS (Occupation du Parc Social)

Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Habitants	$\frac{\text{Nb d'occupants ayant répondu à l'enquête OPS}}{1 - \text{Taux de réponse OPS} + 1}$ $\frac{\text{Nb d'occupants ayant répondu à l'enquête OPS}}{1 - \text{Taux de couverture OPS} + 1}$	Millésime 2022	Estimation du nombre d'habitants présents sur le parc social	p.6 p.23
Ensemble des ménages		Millésime 2022	Nombre et pourcentage de ménages occupant les logements et ayant répondu à l'enquête sur l'occupation des logements locatifs sociaux.	p.23 - 24
Emménagés récents		Millésime 2022	Nombre et pourcentage de ménages ayant emménagé dans leur logement actuel depuis le 1er janvier 2020	p.23 - 24
Composition familiale		Millésime 2022	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes seules - Familles monoparentales - Couples sans enfant - Couples avec enfant(s) - Autres ménages 	p.23 - 24
Age des occupants	Part des occupants ayant répondu à l'enquête OPS selon leur âge	Millésime 2022		p.25 - 26
Age des titulaires de bail	Part des titulaires de bail ayant répondu à l'enquête OPS selon leur âge	Millésime 2022		p.25 - 26





Revenu	Répartition des ressources des ménages ayant répondu à l'enquête OPS exprimé selon les plafonds de ressources PLUS ou PLS : - Plafonds PLS : 100% des plafonds PLS - Plafonds PLUS : 100% des plafonds PLUS - Plafonds PLAI : 60% des plafonds PLUS (selon la catégorie des ménages, les plafonds PLAI et PLUS représentent soit 55% ou 60% des plafonds PLUS. Pour ces portraits de territoires les données présentées sont exprimées pour 60% des plafonds PLUS)	Millésime 2022	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">CATEGORIE DE MENAGE</th> <th colspan="3">PLAFONDS PLUS 2022 en Normandie</th> <th rowspan="2">PLAFONDS PLS 2022 par année</th> </tr> <tr> <th>100% PLUS par année</th> <th>60% PLUS par année</th> <th>40% PLUS par année</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Une personne seule</td> <td>21 139 €</td> <td>12 683 €</td> <td>8 456 €</td> <td>27 481 €</td> </tr> <tr> <td>Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion d'es jeunes ménages. Ou une personne seule en situation de handicap</td> <td>28 231 €</td> <td>16 939 €</td> <td>11 292 €</td> <td>36 700 €</td> </tr> <tr> <td>Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge. Ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap</td> <td>33 949 €</td> <td>20 369 €</td> <td>13 580 €</td> <td>44 134 €</td> </tr> <tr> <td>Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge Ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap</td> <td>40 985 €</td> <td>24 591 €</td> <td>16 394 €</td> <td>53 281 €</td> </tr> <tr> <td>Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge Ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap</td> <td>48 214 €</td> <td>28 928 €</td> <td>19 286 €</td> <td>62 678 €</td> </tr> <tr> <td>Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge. Ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap</td> <td>54 338 €</td> <td>32 603 €</td> <td>21 735 €</td> <td>70 639 €</td> </tr> <tr> <td>Par personne supplémentaire</td> <td>6 061 €</td> <td>3 637 €</td> <td>2 424 €</td> <td>7 879 €</td> </tr> </tbody> </table>	CATEGORIE DE MENAGE	PLAFONDS PLUS 2022 en Normandie			PLAFONDS PLS 2022 par année	100% PLUS par année	60% PLUS par année	40% PLUS par année	Une personne seule	21 139 €	12 683 €	8 456 €	27 481 €	Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion d'es jeunes ménages. Ou une personne seule en situation de handicap	28 231 €	16 939 €	11 292 €	36 700 €	Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge. Ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap	33 949 €	20 369 €	13 580 €	44 134 €	Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge Ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap	40 985 €	24 591 €	16 394 €	53 281 €	Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge Ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap	48 214 €	28 928 €	19 286 €	62 678 €	Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge. Ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap	54 338 €	32 603 €	21 735 €	70 639 €	Par personne supplémentaire	6 061 €	3 637 €	2 424 €	7 879 €	p.27 - 28
			CATEGORIE DE MENAGE		PLAFONDS PLUS 2022 en Normandie				PLAFONDS PLS 2022 par année																																						
100% PLUS par année	60% PLUS par année	40% PLUS par année																																													
Une personne seule	21 139 €	12 683 €	8 456 €	27 481 €																																											
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion d'es jeunes ménages. Ou une personne seule en situation de handicap	28 231 €	16 939 €	11 292 €	36 700 €																																											
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge. Ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap	33 949 €	20 369 €	13 580 €	44 134 €																																											
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge Ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap	40 985 €	24 591 €	16 394 €	53 281 €																																											
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge Ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap	48 214 €	28 928 €	19 286 €	62 678 €																																											
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge. Ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap	54 338 €	32 603 €	21 735 €	70 639 €																																											
Par personne supplémentaire	6 061 €	3 637 €	2 424 €	7 879 €																																											
Retraité	Estimation du nombre de retraités	Millésime 2022	Calcul du nombre de majeurs de plus de 65 ans sans emploi	p.29 - 30																																											
Sans-emploi	Estimation du nombre de sans-emploi hors retraité	Millésime 2022	Calcul du nombre de majeurs de moins de 65 ans sans emploi	p.29 - 30																																											

6. Source : RPLS (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux)

Le Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux RPLS contient les informations relatives à l'ensemble des logements locatifs " ordinaires " (hors logements foyers et résidences sociales). Les logements ou chambres d'étudiants et les logements de gendarmerie sont inclus dans le champ du répertoire RPLS

Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Organismes HLM	Organismes HLM adhérents à l'Union pour l'Habitat Social de Normandie (UHSN)	1er janvier 2023		p.6
Part de logements sociaux des adhérents UHSN	$\frac{\text{Nb LLS des adhérents UHSN dans RPLS}}{\text{Nb LLS répertoriés dans RPLS}}$	1er janvier 2023	Quelques associations ou SCI, non adhérentes à l'UHSN, détiennent quelques logements sociaux.	p.6
Mises en service	Nombre de logements sociaux avec une première mise en location dans l'année N	1er janvier 2023		p.7 et p.16
Logements sociaux	Nombre de logements dont le mode d'occupation est renseigné, et dont le motif de sortie du patrimoine du bailleur n'est pas renseigné.	1er janvier 2023		p.13
Evolution logements sociaux	$\left(\text{Nb de livraisons} + \text{Nb d'acquisitions} \right) - \left(\text{Nb de démolitions} + \text{Nb de ventes} \right)$	1er janvier 2023	Sorties = Démolitions + Ventes aux particuliers + sorties pour autre motif	p.13
Organismes HLM	Nombre d'organismes HLM adhérents à l'Union pour l'Habitat Social de Normandie (UHSN) présents sur le territoire Part maximale du parc social détenue par un seul bailleur	1er janvier 2023		p.13
Ventes à un autre organisme HLM	Nombre de logements sociaux vendus à un autre bailleur social sur l'année.	1er janvier 2023		p.13



Livraisons	Nombre de logements sociaux construits ou acquis en VEFA sur l'année par les organismes HLM	1er janvier 2023		p.13
Acquisitions	Nombre de logements sociaux acquis avec ou sans travaux	1er janvier 2023		p.13
Démolitions		1er janvier 2023		p.13
Ventes	Nombre de logements sociaux vendus à l'occupants ou autres	1er janvier 2023	Sont exclus les ventes à un autre bailleur social	p.13
Conventionnés	Proportion de logements n'ayant pas fait l'objet d'une convention entre l'Etat et l'organisme (convention à l'APL)	1er janvier 2023		p.13
QPV	Proportion de logements situés en QPV	1er janvier 2023		p.13
Type de construction	Collectif, individuel ou étudiant	1er janvier 2023	Un logement est dit collectif s'il fait partie d'un bâtiment d'au moins deux logements, ou s'il s'agit d'un logement situé dans une résidence étudiante. Sinon, c'est un logement individuel.	p.13
Nombre de pièces	T1, T2, T3, T4, T5 et plus	1er janvier 2023		p.14
Type de financement	<p><u>Catégorie PLAI</u> : PLAI, PLA LM, PLA TS et PLA insertion ;</p> <p><u>Catégorie PLUS avant 1977</u> : HBM, PLR, PSR, HLM/O, ILM, logements conventionnés financés en ILN ou par des prêts spéciaux du CFF ;</p> <p><u>Catégorie PLUS après 1977</u> : PLA, PLUS et PLUS CD ;</p> <p><u>Catégorie PLS</u> : PLS, PPLS, PLA, CFF, PCLS, PAP locatif et les logements conventionnés financés en PCL ;</p> <p><u>Catégorie PLI et divers</u> : PLI, logements non conventionnés financés en PCL, en ILN ou par des prêts spéciaux du CFF, et autres financements</p>	1er janvier 2023	La distribution du parc par catégorie de financement est réalisée à partir de la grille d'équivalence des plafonds de ressources du ménage retenu pour l'entrée dans le logement. Celle-ci est utilisée lors d'une remise en ordre des loyers telle que définie dans la circulaire du 12 avril 2010 relative aux Conventions d'utilité sociale (CUS)	p.14
Année de construction	Distribution du parc selon la période d'achèvement de la construction	1er janvier 2023		p.14
DPE	Le diagnostic de performance énergétique (DPE) mesure les niveaux de consommation d'énergie d'un logement, selon la qualité de l'isolation du bien immobilier, la méthode de production d'eau chaude, les énergies domestiques utilisées, etc	1er janvier 2023	Depuis octobre 2021, le DPE est déterminé selon la méthode de Calcul de la Consommation Conventionnelle des Logements (3CL) qui consiste à décrire précisément chaque élément constructif d'un logement. Les étiquettes issues de la nouvelle méthode de calcul ont été intégrées dans le millésime 2022 du RPLS.	p.15
Loyers moyens mensuels	Moyenne des loyers principaux mensuels exprimés en € par m ² de surface habitable	1er janvier 2023		p.17 p.18
Taux de mobilité	$\frac{\text{Nb LLS emménagés en N hors mises en service en N}}{\text{Nb LLS loués ou proposés à la location hors mises en service en N}}$	1er janvier 2023	La base RPLS ne permet pas de comptabiliser si plusieurs emménagements ont été effectués dans l'année sur le même logement	p.19
Taux de vacance commerciale	Pourcentage de logements inoccupés et offerts à la location	1er janvier 2023		p.19



7. Source : SISAL – SIAP (Système d'information pour le suivi des aides au logement – Système d'Information des Aides à la Pierre)

Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Agréments PLAI, PLUS, PLS	Agréments délivrés sur les opérations PLAI, PLUS ou PLS (hors ANRU) sur l'année	du 1er janv 2016 au 31 déc 2023	Ces agréments prennent en compte toutes les différentes natures de logements et les différents modes de production	p.7 p.21 p.22
Natures de logement	Logements ordinaires Logements foyers et résidences sociales Maisons relais	du 1er janv 2016 au 31 déc 2023		p.21 p.22
Mode de production	AA : Acquisition Amélioration MOD : Maitrise d'Ouvrage Directe VEFA : Vente en l'Etat Futur d'Achèvement	du 1er janv 2016 au 31 déc 2023		p.21 p.22

8. Source : SITADEL (Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux)

Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Logements autorisés	Cartographie des logements autorisés Répartition des logements autorisés suivant leur typologie : collectif, individuel pur, individuel groupé ou résidence	2022	Les logements en résidence au sens de la base SITADEL sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) pour une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.	p.12

9. Source : SNE (Système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social)

Libellé	Définitions	Date	Remarques	Page
Demandes en stock		du 1er janv 2013 au 31 déc 2024	Nombre de demandes au 31 décembre de l'année N	p.7 p.31
Attributions réalisées		du 1er janv 2013 au 31 déc 2029	Nombre d'attributions sur l'année N	p.7 p.32
Pression de la demande	$\frac{\text{Nb de demandes au 31 décembre N}}{\text{Nb d'attributions sur l'année N}}$	du 1er janv 2013 au 31 déc 2023		p.7 p.33
Délai d'attribution	Nombre de mois moyen entre la date du dépôt de la demande et l'attribution d'un logement social sur l'année N	du 1er janv 2013 au 31 déc 2030		p.7 p.34
Délai du dépôt de la demande	Nombre de mois en moyenne depuis le dépôt de la demande pour les demandes en cours	du 1er janv 2013 au 31 déc 2031		p.7 p.34
Age du demandeur		du 1er janv 2013 au 31 déc 2023	- < 30 ans - 30 à 59 ans - 60 à 74 ans - 75 ans et plus	p.35



Composition familiale		du 1er janv 2013 au 31 déc 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Personne seule - Personne seule avec personne(s) à charge - 2 personnes ou plus - 2 personnes ou plus avec personne(s) à charge 	p.36
Statut professionnel	Pour simplifier la lecture des données, le statut professionnel du demandeur de logement social, exprimés par les ménages, ont été regroupés en 3 catégories.	du 1er janv 2013 au 31 déc 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi : <i>Agents de l'Etat, Agents publics, Apprenti, Artisan, Assisant familial ou maternel, CDD, CDI (ou fonctionnaire), Commerçant, Profession libérale, Stage, Salarié du privé</i> - Chômage : <i>Chômage</i> - Autres situation / Sans emploi : <i>Autre, Autres situations, Etudiant ou apprenti, Retraité</i> 	p.37
Revenu UC	Revenu moyen par unité de consommation (UC) des demandeurs au 31 décembre de l'année N	du 1er janv 2013 au 31 déc 2023	<p>Revenu ménage = Ensemble des (ressources reçues - ressources versées) pour le demandeur, cotitulaire(s) et personnes à charge</p> <p>L'unité de consommation (UC) est un système de pondération qui attribue un coefficient à chaque membre du ménage pour permettre la comparaison des niveaux de vie des ménages de tailles ou de compositions différentes. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus. 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.</p>	p.7 p.38
Revenu par rapport aux plafonds de ressources		du 1er janv 2013 au 31 déc 2023	<p>Les plafonds de ressources sont ceux de l'année en cours. Seuls les RFR sont pris en compte dans ces revenus / plafonds de ressources.</p>	p.38
Mode de logement actuel	<p>Pour simplifier la lecture des données, le mode de logement actuel du demandeur, exprimés par les ménages, ont été regroupés en 6 catégories.</p> <p>La situation de logement actuel est restituée par typologie de situation (location HLM, sous-location ou hébergé temporaire, location parc privé...).</p> <p>Comme il est possible de saisir plusieurs logements actuels dans le SNE, l'infocentre ne comptabilise que les informations saisies dans le premier logement actuel.</p>	du 1er janv 2013 au 31 déc 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Hébergé par un tiers / Logé gratuitement : <i>Chez parents/enfants, Chez particulier, Logé gratuitement</i> - Locataire HLM - Locataire parc privé : <i>Locataire parc privé, Logement de fonction</i> - Propriétaire occupant - Situation précaire : <i>Camping, Habitat mobile, Hôtel, Logement temporaire, Sans abri, Squat</i> - Structure d'hébergement : <i>RHVS, Structure d'hébergement</i> - Structure collective ou spécifique : <i>Centre enfance famille, Coordination thérapeutique, Résidence étudiant, Résidence sociale ou foyer</i> 	p.39
Motif de la demande	<p>Pour simplifier la lecture des données, les motifs de demande de logement social, exprimés par les ménages, ont été regroupés en neuf catégories.</p> <p>Le motif de demande se rapporte au motif sélectionné en premier choix et est compris parmi les choix suivants : sans logement propre, démolition, logement non habitable, logement repris, procédure d'expulsion, violences familiales, ...</p>	du 1er janv 2013 au 31 déc 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Autres / sans logement propre : <i>Autre motif, Décohabitation, Non renseigné, Propriétaire en difficulté, Sans logement propre ;</i> - Changer d'environnement : <i>problème d'environnement ou de voisinage, Logement éloigné services ;</i> - Logement inadapté : <i>logement indigne ; logement non décent ; logement trop grand ou trop petit, logement trop cher y compris propriétaire en difficulté ;</i> - Obligation de quitter son logement : <i>démolition, logement non habitable, logement repris, procédure d'expulsion ; renouvellement urbain ;</i> - Raisons de santé ou liées à un handicap ; - Raisons familiales : <i>divorce ou séparation, futur couple, regroupement familial, regroupement familial ;</i> - Raisons liées à l'emploi : <i>mutation, assistante maternelle, rapprochement du lieu de travail, mobilité professionnelle, sapeur-pompier volontaire ;</i> - Violences familiales : <i>Menace de mariage forcé, publics suivis par l'ASE, violences au sein du couple, violences familiales.</i> 	p.40
Typologie de logement recherché	Typologie minimale de logement souhaité	du 1er janv 2013 au 31 déc 2023	Dans le CERFA, le demandeur peut cocher plusieurs typologies différentes. La plus petite typologie est enregistrée dans la base SNE.	p.41

